Projet Préfecture de Paris Accueil des familles confrontées à la radicalisation 2016

Présentation de l'ADFI Paris Île-de-France

L'Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes – créée en 1975 – conduit des actions d'écoute, de défense et de soutien des personnes victimes des mouvances sectaires, ainsi que des familles concernées. L'Association (ADFI Paris Île-de-France) intervient également pour sensibiliser et informer certains publics susceptibles d'être concernées : fonctionnaires territoriaux, travailleurs sociaux notamment.

En dépit des actions des gouvernements et parlementaires, secondés notamment par la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires avec laquelle nous collaborons, le phénomène sectaire ne cesse de prendre de l'ampleur. Les « grands » mouvements traditionnels, régulièrement évoqués par la Presse, semblent se stabiliser au « profit » de petits groupes exerçant une action plus insidieuse et difficilement détectable sur un faible nombre d'adeptes. Cette modification du « paysage » sectaire se fait, en particulier, dans les domaines de la santé – pseudo thérapies de substitution qualifiées de complémentaires – mais aussi du « développement personnel » – avec ce qu'un tel concept peut comporter de risques quand il est exploité par des individus ne possédant aucune éthique.

Dans ce contexte de fort développement des mouvements sectaires, nous mettons en place, depuis plusieurs années, à la demande de responsables d'établissements, une politique de prévention auprès des élèves des classes de seconde, première et terminale. Ainsi, au cours des cinq dernières années, près de 2800 élèves et 250 professeurs de lycées publics ou privés sous contrat ont participé à nos sessions de sensibilisation (2011 : 430, 2012 : 240, 2013 : 580, 2014 : 245, 2015 : 1263 lycéens et 224 professeurs).

Nous sommes adhérents à l'UNADFI (Union Nationale des ADFI), reconnus d'utilité publique et agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Préambule - points de vue sur le phénomène de radicalisation

Nous ne voudrions, surtout pas, en faire un objet de polémique, mais nous considérons que le phénomène de radicalisation islamiste ne constitue pas, à proprement parler, une dérive sectaire.

Cependant, quelques constats s'imposent :

- un certain nombre de « techniques » employées par les mouvements sectaires « classiques » sont également utilisées dans le cadre de la radicalisation islamiste, par exemple : au premier rang, l'emprise mentale, mais également la survalorisation de l'adhésion au mouvement (rejoindre une élité) ou la rupture avec la famille, les amis et plus globalement la société.
- par contre, les exigences financières ne sont pas exagérées (même si les hommes doivent payer leur voyage). Il en est de même du processus de « captation » : les manipulateurs / recruteurs s'effacent derrière une mise en

ADFI Paris IDF / 27-02-2016 Projet Familles et Radicalisation 1/8

relation directe avec Dieu ... Ceci relevant du domaine de la foi, notre engagement de respect du principe de laïcité nous interdit de pénétrer sur ce terrain strictement personnel et individuel fut-ce pour « recadrer » certaines croyances basées sur l'interprétation d'un texte fondateur. C'est aussi ce que nous faisons face à tout phénomène sectaire.

- l'évolution des modes de diffusion des messages déviants a considérablement évolué depuis que nous suivons (par les contacts avec les familles concernées) cette problématique: le contact entre individus, l'établissement d'une confiance permettant le transfert des convictions a laissé place à un processus « d'auto-radicalisation » face à une connexion internet, les contacts humains étant repoussés en phase finale de radicalisation, quasiment à la veille du départ. Il est d'ailleurs à craindre que les « sectes » s'inspirent, dans le futur, de cette démarche plus proche du « marketing » que de la « classique » mise en état de sujétion.
- les familles, qui sont un fondement de l'action de l'ADFI, depuis sa création, sont dans un même état d'incompréhension, de culpabilisation, d'isolement que celles que nous avons l'habitude d'accompagner dans le cadre des dérives sectaires.

C'est pourquoi nous souhaiterions – au-delà du soutien et de l'accompagnement qui nous est habituel – pouvoir mener une analyse globale des leviers de radicalisation, sans pour autant nous limiter à la radicalisation islamiste. Ceci permettra, de plus, d'éviter toute stigmatisation d'une religion ou d'une croyance.

Le projet

Il s'agit de mettre en place un processus d'accompagnement des familles, au niveau de la Préfecture de Paris, qui pourrait, éventuellement, être « pérennisé » dans le cadre d'une convention pluriannuelle, intégrant des avenants annuels permettant de reconduire ou interrompre l'action.

Cette action pourrait se décomposer en deux phases :

Accueillir les familles et les aider à surmonter l'étape de « total désarroi » qui fait suite au « basculement » d'un des enfants (le plus souvent) dans l'extrémisme profond. Dans cette phase, l'action de l'ADFI Paris IDF sera essentiellement humaine, associant un bénévole « psy » et un bénévole spécialiste des sectes. Nous entendons sous la dénomination « familles » l'ensemble des membres encore liés, y compris de plus jeunes enfants n'ayant encore laissé apparaître aucun signe de radicalisation.

<u>Intégrer les familles volontaires au sein de groupes de parole</u>, comme nous le faisons depuis longtemps dans le domaine des dérives sectaires, avec deux objectifs :

leur offrir l'occasion d'un partage « d'expérience » et, ce faisant, nous permettre une analyse de ce qu'ont perçu les familles « avant ». Car même si nous savons que la plupart des familles disent « n'avoir rien vu », l'échange en groupe de parole permettra certainement de révéler des points non identifiés lors de l'approche individuelle. Par ailleurs, nous disposerons également de leur ressenti après qu'un de leurs enfants soit parti, ce qui pourrait nous guider sur les causes de la radicalisation de leur enfant.

 dégager de cette mise en commun des « leviers » de radicalisation directement utiles pour la prévention.

Bien évidemment, les familles devront être informées que, au-delà du soutien direct que ce type de structure pourra leur apporter, à titre individuel, elles seront intégrées dans un processus d'analyse destiné à chercher des solutions pour que ce genre de choses se reproduise de moins en moins.

Dans ce contexte, l'approche proposée par l'ADFI Paris IDF se veut humaniste et laïque.

Rassembler une équipe pluridisciplinaire: psychiatre ou/et psychologue ADFI, psychiatre ou/et psychologue externe, universitaire (professeur/chercheur) spécialisé dans la pensée extrême et l'esprit critique, un spécialiste « sectes » de l'ADFI (même si les « psy » de l'ADFI connaissent les dérives sectaires), afin d'analyser ce phénomène de basculement, ses causes, et de bâtir une approche de prévention dans l'enseignement. Il faudra, ultérieurement, intégrer des enseignants du primaire pour que la prévention puisse se faire tôt et se poursuivre dans le cursus de l'élève pour créer une « imprégnation » d'esprit critique et donc une détection des pièges de type « pensée extrême ».

Le travail de cette équipe se fera au cours de « journées de synthèse » mensuelles mais aussi à titre individuel pour chacun de ses membres (psychiatres / psychologues, universitaires, spécialiste en dérives sectaires, éventuellement représentant de l'académie de Paris et de la lutte contre la délinquance) sur la base d'un temps forfaitaire à convenir. Dans cette phase personnelle chacun pourra analyser selon ses compétences en psychologie, dérives sectaires, pensée extrême, mise en œuvre de l'esprit critique et pédagogie l'ensemble des observations recueillies lors des groupes de parole, ainsi que des entretiens individuels.

Tous les membres de cette équipe devront signer une Charte de confidentialité dont l'ADFI Paris - Île-de-France pourrait proposer à la Préfecture de Paris une première rédaction, si nécessaire.

Le planning

Il est impossible de mesurer le temps qu'il faudra pour dégager une politique de prévention efficace mais ce projet vise à déterminer des mesures concrètes, applicables rapidement, s'inscrivant dans une perspective plus large, à plus long terme.

C'est pourquoi nous proposons un planning, nécessitant une forte implication des membres du groupe de travail :

- 2 avril, lancement de l'opération par la Préfecture de Paris lors d'une première demi-journée de travail
- entretiens individuels « d'accueil » avec les familles transmises par la Préfecture (2 heures, un psychologue et un spécialiste sectes ADFI) avant l'incorporation – éventuelle – aux groupes de parole.
- réunion des groupes de parole (il faudrait réunir au maximum 6 familles par groupe et disposer de deux groupes) dès le mois de mai, une fois par mois jusqu'à fin novembre. Nous faisons l'hypothèse que, pour réunir 12 familles au sein de 2 groupes de parole il nous faudra mener 18 entretiens « d'accueil ». S'il fallait en mener plus, la charge de travail correspondante serait prise sur les ressources de l'ADFI et ne viendrait en rien alourdir la charge financière de ce projet.
- par ailleurs, nous prévoyons un entretien de « soutien » de 2 heures par famille incorporée aux groupes de parole au cours du déroulement du projet. Nous ne

- pouvons évidemment pas prévoir quand elles en auront besoin. Ces entretiens seront donc programmés à la demande des familles.
- une « journée de synthèse » par mois, de juillet à décembre, pour le groupe de travail.
- implication de chacun des membres du groupe travail entre les réunions de synthèse d'environ 6 heures, de juillet à décembre (en neutralisant le mois d'août ... mais le bénévolat serait accepté pendant les vacances)
- coordination et secrétariat du projet assuré par l'ADFI sur ses ressources propres.
- une réunion mensuelle de suivi Préfecture de Paris / ADFI Paris IDF.

Ce planning figure en ANNEXE 1

Les moyens financiers

Ils sont détaillés, sur la base des activités définies plus haut, en ANNEXE 2.

Ils représentent un coût total de 21 000 € dont une subvention directe à l'ADFI de Paris Île-de-France de 8 550 €.

ANNEXE I

TA-Paris 1714639 - reçu le 14 mars 2018 à 15:48 (date et heure de métropole) 2016 Avril Mai Juin Juillet Septembre Août Octobre Novembre Décembre 2. Lancement du projet avril Entretiens individueks d'accueil - 18 familles (2 heures par famille) Ces entretiens seront réalisés par un "psy" et un spécialiste secte ADFI Groupe de parole 1 6 familles 3 heures par réunion Animé par un "psy" et un spécialiste sectes ADFI Groupe de parole 2 6 familles 3 heures par réunion Animé par un "psy" externe et un spécialiste sectes ADFI Soutien individuel assuré Entretiens individuels avec les familles participant aux groupes de parole - Assurés par un "psy" et un Programmés à leur demande (2 heures par famille) spécialiste sectes ADFI Journées de synthèse mensuelles du groupe de travail pluridisciplinaire Implication personnelle des participants au groupe de travail: - "psy" ADFI, spécialiste secte ADFI, "psy" externe, universitaire, pédagogue (5 personnes) - 6 heures par personne et par mois Réunion mensuelles avec la Préfecture Rédaction du rapport définitif

ANNEXE 2

Coût horaire bénévole ADFI	
3 x SMIC horaire brut	29,00€
Coût horaire président ADFI	
5 x SMIC horaire brut	48,00€

	Coût unitaire	Coût total	Dont ADF
Entretiens individuels "d'accueil":			
- 18 familles			
- 2 heures par famille			
- un "psy" et un spécialiste sectes de l'ADFI	116,00€	2 088,00 €	2 088,00 €
Entretiens individuels de suivi (2 h / famille des groupes de			
parole)			
- 12 familles			
- un "psy" et un spécialiste sectes de l'ADFI	116,00€	1 392,00 €	1 392,00 €
Groupes de parole			
(3 heures / réunion)			
Groupe de parole 1			
ADFI Paris IDF: un "psy", un spécialiste "sectes"	174,00€	1 044,00 €	1 044,00 €
Groupe de parole 2			
Un "psy" externe		,	
- sur la base d'un salaire de 50 € brut / heure	225,00€	1 350,00 €	
- charges patronales environ 50%	•		
ADFI Paris IDF un spécialiste "sectes"	87,00 €	522,00 €	522,00 €
Total Groupes de parole	486,00€	2 916,00 €	1 566,00 €
(1 réunion / mois, 6 mois, 2 groupes)			•
Groupe de travail - journées de synthèse			
(6 heures / réunion)			
ADFI Paris IDF: un "psy", un spécialiste "sectes"	348,00€	2 088,00 €	2 088,00 €
Universitaire (salaire chargé), sur la base de 50€ / heure	450,00€	2 700,00 €	
Un "psy" externe	450,00€	2 700,00 €	
Total journées de synthèse	798,00€	7 488,00 €	2 088,00 €
(1 réunion / mois, 6 mois)			
Groupe de travail <u>hors</u> journées de synthèse			
(6 heures / mois pour chaque membre du groupe)			
ADFI Paris IDF: un "psy", un spécialiste "sectes"	348,00€	2 088,00 €	2 088,00 €
Universitaire (salaire chargé), sur la base de 50€ / heure	450,00€	2 700,00 €	
"Psy" externe	450,00 €	2 700,00 €	
Total hors journées de synthèse	1 248,00 €	7 488,00 €	2 088,00 €
(6 mois)	••	•	. •
Coùt total		21 372,00 €	9 222,00 €
3340 0000	Coût arrondi	21 000,00 €	8 850,00 €
La partie ADFI de la subvention représente	43,15%	du total du p	